



Divosan XL Liquid acid sanitizer

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

1. IDENTIFICATION

| | |
|-----------------------------|--|
| Nom du produit: | Divosan XL Liquid acid sanitizer |
| FDS #: | MS0801764 |
| Utilisation recommandée: | • Industriel/Institutionnel • Désinfectant - Assainissant • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation |
| Utilisations déconseillées: | Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées |

| | |
|---|--|
| Producteur, importateur, fournisseur Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com | Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171 |
|---|--|

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Organic peroxides, Type F
Acute toxicity, inhalation, Category 2
Skin corrosion, Category 1B
Serious eye damage, Category 1
Acute toxicity, oral, Category 4
Acute toxicity, skin, Category 4
Specific target organ toxicity (single exposure), Category 3
Corrosive to metals, Category 1



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

NOCIF EN CAS D'INGESTION OU DE CONTACT AVEC LA PEAU. PEUT S'ENFLAMMER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR. MORTEL EN CAS D'INHALATION. CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE. PEUT Être CORROSIF POUR LES MÉTAUX.

mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la

personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante. Stocker à l'écart des autres matières. Stocker séparément. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1.45:100

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrediénts classifiés

| Composant(s) | CAS # | % en poids |
|--------------------------------------|-----------|------------|
| Acide acétique | 64-19-7 | 10 - 30% |
| sulfonate d'octane sodique | 5324-84-5 | 10 - 30% |
| Acide peracétique | 79-21-0 | 5 - 10% |
| Peroxyde d'hydrogène | 7722-84-1 | 5 - 10% |
| Caprylic Acid | 124-07-2 | 3 - 7% |
| Acide sulfurique | 7664-93-9 | 1 - 5% |
| Acide hydroxyéthylène diphosphonique | 2809-21-4 | 1 - 5% |

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Méthodes de nettoyage - déversement important. Cette substance est toxique pour les poissons. Ne pas la décharger dans les lacs, rivières, étangs ou eaux publiques à moins d'autorisation NPDES. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Ne pas mélanger avec d'autres produits ou produits chimiques, à moins d'indication sur l'étiquette. Mélanger seulement avec de l'eau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion récipient en avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Entreposer dans un récipient anti-corrosion avec une doublure résistante.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

| Composant(s) | ACGIH | OSHA |
|----------------------|-------------------------------|--|
| Acide acétique | 15 ppm (STEL) 10 ppm (TWA) | 10 ppm (TWA) 25 mg/m ³ (TWA) |
| Acide peracétique | 0.4 ppm (STEL) | - |
| Peroxyde d'hydrogène | 1 ppm (TWA) | 1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA) |
| Acide sulfurique | 0.2 mg/m ³ (TWA) | 1 mg/m ³ (TWA) |

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | |
|--|-------------------------------|---|-------------------------------|
| État physique | Liquide | Couleur: | Clair |
| Vitesse d'évaporation: | Pas d'information disponible. | Odeur: | Produit caractéristique |
| Seuil de l'odeur: | Pas d'information disponible. | Point/intervalle d'ébullition: | indéterminé |
| Point de fusion/point de gel (°C) | -12 | Température de décomposition: | Indéterminé |
| Température d'auto-inflammation: | Pas d'information disponible. | Solubilité: | complètement soluble |
| Solubilité dans d'autres solvants | Pas d'information disponible. | Densité relative (relativement à l'eau): | 1.10 |
| Densité | 1.1 Kg/L | Densité gazeuse: | Pas d'information disponible. |
| Masse volumique apparente | Pas d'information disponible. | Pression de vapeur: | Pas d'information disponible. |
| Point d'éclair | > 208 °F > 98 °C | Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Pas d'information disponible. |
| Viscosité cinématique | Pas d'information disponible. | Phosphore élémental: | 0.00 % by wt. |
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): | 38.4 % * | pH: | =< 2 |
| Inflammabilité (solide ou gaz): | Sans objet. | La corrosion des métaux: | Corrosif(ve) |
| Combustion prolongée | Sans objet. | | |
| Limites d'explosivité - supérieure: | indéterminé | | |
| Limites d'explosivité - inférieure: | indéterminé | | |

pH de la solution diluée ≈ 4.1

Point d'éclair de la dilution: > 208 °F > 98 °C

% COV par poids ds la dilution d'emploi: 0 %

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Réactivité | Sans objet |
| Stabilité | Le produit est stable |
| Possibilité de réactions dangereuses: | Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive. |
| Produits de décomposition dangereux | Aucun raisonnablement prévisible. |
| Matières à éviter | Bases fortes. Ammoniaque. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi. |
| Conditions à éviter | Aucun à notre connaissance. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées. Les symptômes peuvent inclure des vomissements, des nausées et/ou un malaise général. Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation: Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Mortel en cas d'inhalation.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Pas d'information disponible.

Organes cibles (exposition répétée)

Mesures numériques de toxicité

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):

Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Éliminant du contenant :

Consultez l'étiquette du produit.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets inflammables D001. Déchets corrosifs D002.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non réglementé.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Description du connaissance DOT (voieUN3109, ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID, (<=25% peracetic acid with <=26% hydrogen terrestre), 5.2 (8)

Description du voie maritime connaissement UN3109, ORGANIC PEROXIDE TYPE F, LIQUID, (<=25% peracetic acid with <=26% hydrogen peroxide), 5.2 (8)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

EPA Reg. No. : 63838-28-875

Ce produit chimique est un pesticide enregistré par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les dangers qui sont obligatoires pour les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes de produits chimiques qui ne sont pas des pesticides en milieu de travail. L'information sur les dangers telle que requise sur l'étiquette des pesticides est reproduite ci-dessous. L'étiquette du pesticide comprend également d'autres renseignements importants, y compris le mode d'emploi

HAZARDS TO HUMANS AND DOMESTIC ANIMALS: CORROSIVE. Causes irreversible eye damage and skin burns. May be fatal if swallowed, absorbed through skin, or inhaled. Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Wear protective goggles, face shield or safety glasses. Wear coveralls worn over long-sleeve shirt and long pants, socks, chemical-resistant footwear, chemical-resistant gloves (Barrier Laminate, or Butyl rubber, or Nitrile Rubber, or Neoprene Rubber, or Natural Rubber, or Polyethylene, or Polyvinyl Chloride (PVC), or Viton, selection Category A), and chemical-resistant apron. Wear a NIOSH-approved respirator with any N, R, P filter with NIOSH approval number prefix TC-84A; or a NIOSH-approved powered air purifying respirator with an HE filter with NIOSH approval number prefix TC-21C. Wash thoroughly with soap

and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove and wash contaminated clothing before reuse. Prolonged or frequently repeated skin contact may cause allergic reaction in some individuals. PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS: STRONG OXIDIZING AGENT. CORROSIVE: Product must be diluted in accordance with label directions prior to use. This product is not combustible; however, at temperatures exceeding 156 F, decomposition occurs releasing oxygen. The oxygen released could initiate combustion. ENVIRONMENTAL HAZARDS: This pesticide is toxic to birds, fish and aquatic invertebrates.

| Composant(s) | CAS # | % en poids | CERCLA/SARA RQ (lbs) | Section 302, TPQ kg) | Section 313 |
|--|--------------|-------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Acide acétique | 64-19-7 | 10 - 30% | 5000 | | |
| sulfonate d'octane sodique | 5324-84-5 | 10 - 30% | | | |
| Acide peracétique | 79-21-0 | 5 - 10% | | 500 | X |
| Peroxyde d'hydrogène | 7722-84-1 | 5 - 10% | | 1000 | |
| Caprylic Acid | 124-07-2 | 3 - 7% | | | |
| Acide sulfurique | 7664-93-9 | 1 - 5% | 1000 | 1000 | X |
| Acide hydroxyéthylidène diphosphonique | 2809-21-4 | 1 - 5% | | | |

Réglementation Canadienne

| Composant(s) | CAS # | NPRI |
|---------------------|--------------|-------------|
| Acide peracétique | 79-21-0 | X |
| Acide sulfurique | 7664-93-9 | X |

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 4

Inflammabilité 0

Instabilité 1

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.